

09.09.2011 – 14:49 Uhr

« Du personnel qualifié pour la Suisse » De la parole aux actes !

Bern (ots) -

Le conseiller fédéral Schneider-Amman a invité aujourd'hui, les partenaires sociaux à se prononcer sur le rapport «Du personnel qualifié pour la Suisse», lors d'une table ronde organisée par le Département fédéral de l'économie (DFE).

L'USS juge favorablement les propositions esquissées dans le rapport. Le catalogue de mesures présentées reste cependant au stade de la déclaration d'intention. Les moyens à mettre en oeuvre pour leur réalisation sont encore loin d'être concrets. Pourtant, tous les acteurs sont d'accord sur un point : la formation est un élément central de notre économie et de notre société et elle doit être promue à tous les niveaux.

Depuis plusieurs années, les syndicats attendent l'élaboration d'une loi sur la formation continue qui permette enfin d'améliorer l'accès des adultes à une formation quel que soit l'âge et le niveau de qualifications. Aujourd'hui, les obstacles à la formation du personnel peu qualifié et des femmes restent énormes. Le DFE mettra en consultation d'ici la fin de l'année une nouvelle loi sur la formation continue. L'USS attend du projet de loi qu'il présente de véritables améliorations pour les salarié(e)s, en particulier :

- l'introduction d'un congé de formation payé, comme cela existe déjà dans les pays voisins,
- une promotion systématique des compétences de base chez les adultes.

En parallèle, il est nécessaire d'agir au niveau des conditions de travail et des conditions-cadre pour exercer une activité professionnelle. Encore trop de femmes avec charge de famille renoncent à exercer une activité professionnelle à la hauteur de leur compétence, parce que les conditions de travail et de salaires ne sont pas suffisamment attractives. Il faut des améliorations significatives en particulier au niveau :

- des salaires (par exemple dans l'enseignement et les professions de la santé),
- des aménagements du temps de travail (réduction du temps de travail, temps partiel, planification),
- des structures d'accueil pour la petite enfance et les enfants en âge scolaire.

Contact:

Véronique Polito (079 436 21 29), secrétaire centrale de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.